



## Conférence générale

### Vingtième session

Vienne, 27 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2023

Point 19 de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI relatives à l'environnement,  
à l'énergie et à l'économie circulaire**

## **Activités de l'ONUDI relatives à l'environnement, à l'énergie et à l'économie circulaire**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent document rend compte de l'application de la résolution GC.18/Res.7 de la Conférence générale, renseigne sur les éléments nouveaux et présente les perspectives pour les travaux futurs. Il complète les rapports présentés au Conseil du développement industriel ([IDB.50/15](#) et [IDB.51/18](#)) et le Rapport annuel de l'ONUDI 2022 ([IDB.51/2](#)).

## **I. Introduction**

1. Conformément au domaine d'intervention relatif à l'industrie climatiquement neutre et à l'économie circulaire de son cadre de programmation à moyen terme 2022-2025, l'ONUDI promeut un développement industriel écologiquement viable dans l'exercice de ses quatre fonctions essentielles complémentaires, à savoir : i) coopération technique ; ii) analyse, recherche et services de conseil stratégique ; iii) élaboration de normes ; et iv) mobilisation et promotion de partenariats.

## **II. Coopération technique**

2. Le Programme mondial de parcs éco-industriels, mis en œuvre en partenariat avec la Suisse, porte sur plusieurs parcs industriels situés en Afrique du Sud, en Colombie, en Égypte, en Indonésie, au Pérou, en Ukraine et au Viet Nam. Il aide les parties prenantes de la sphère politique, de l'écosystème industriel et du secteur entrepreneurial à réduire leur consommation de ressources et à améliorer leur performance économique, sociale et environnementale par l'élaboration de lignes directrices, de réglementations, de feuilles de route et de normes. Lors d'une conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes tenue en juin 2023 à Carthagène (Colombie), il a été montré comment le programme de parcs éco-industriels pouvait contribuer à l'instauration d'une économie circulaire.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



3. L'ONUDI aide les États Membres à réduire la pollution par le plastique en Afrique. Il s'agit notamment : i) de renforcer les capacités en matière d'éco-conception dans les industries et d'encourager l'adoption de nouvelles réglementations sur l'usage des sacs en plastique en Égypte ; ii) d'élaborer des lignes directrices relatives à la politique de gestion des déchets plastiques au Nigéria ; iii) de préparer un plan d'action en faveur d'une transition durable vers des conteneurs alimentaires alternatifs en Afrique du Sud ; et iv) d'introduire des politiques et une législation sur le système de responsabilité élargie des producteurs au Ghana.

4. Dans le cadre du projet EU4Environment, l'ONUDI a aidé l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Ukraine à localiser sur des cartes les déchets industriels et à formuler des recommandations sur les approches possibles de symbiose industrielle et de recyclage.

5. Le projet « SWITCH to circular economy value chains » (programme de l'Union européenne au service des chaînes de valeur circulaires), mis en œuvre conjointement par l'ONUDI, la Banque européenne d'investissement, Chatham House et Circle Economy, encourage les investissements dans les entreprises vertes, la création d'emplois et les actions en faveur de la circularité dans les chaînes de valeur du textile et de l'habillement ainsi que dans le secteur des TIC et de l'électronique.

6. L'ONUDI a lancé des programmes d'innovation en matière d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à Madagascar, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

7. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a étendu à dix pays supplémentaires ses services d'accélération de l'innovation par les énergies propres dans le cadre du Programme mondial d'innovation par les technologies propres ; étendu son programme de mobilité électrique à huit nouveaux pays ; et intégré sept pays supplémentaires à son programme d'efficacité énergétique dans l'industrie.

8. Dans le cadre du réseau mondial de centres pour les énergies renouvelables, l'ONUDI a aidé la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à créer le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour l'Afrique centrale, qui a pour objectif d'accélérer la transition énergétique et l'action climatique. Le Centre a été inauguré en mars 2023.

9. En 2022, la mise en œuvre du portefeuille énergétique de l'ONUDI a permis d'éviter l'émission de 9 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone et contribué à des économies d'énergie de 5 millions de MWh. Le réseau de conseil en financement privé a appuyé 47 projets en vue de mobiliser plus de 865 millions de dollars en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est.

10. L'ONUDI et ses partenaires collaborent avec les pays en développement pour accélérer l'adoption de l'hydrogène vert dans les industries problématiques par le biais du Programme mondial pour l'hydrogène vert dans l'industrie. Dans le domaine des partenariats et de la coopération technique, le programme guide les interventions adaptées à chaque pays, le développement de politiques commerciales, de normes, de compétences, d'instruments financiers et de solutions d'innovation pour une transition juste vers une économie de l'hydrogène. Qui plus est, l'ONUDI coordonne le Forum international du commerce de l'hydrogène, une initiative du Groupe ministériel sur l'énergie propre qui encourage le commerce international de l'hydrogène, lève les obstacles connexes et favorise l'instauration de conditions commerciales productives.

11. L'ONUDI aide les États Membres à accroître la durabilité de leurs secteurs de la pêche et de l'aquaculture par l'adoption de stratégies axées sur l'économie circulaire et l'économie bleue soucieuses de préserver la biodiversité et les écosystèmes marins. Il s'agit notamment d'introduire des pratiques de production économes en ressources au Maroc et en Tunisie ; de gérer les écosystèmes liés à la pratique du surf au Costa Rica, au Panama et au Pérou ; de lever des obstacles à l'accès aux marchés en Colombie, en Indonésie et au Mozambique ; de faciliter

l'incubation d'entreprises dirigées par des jeunes et des femmes à Cabo Verde ; de modifier les systèmes réglementaires et institutionnels pour prévoir un développement inclusif des chaînes de valorisation des produits de la pêche au Cambodge ; d'améliorer la gouvernance de la pêche et les couloirs de commerce de l'économie bleue dans la Communauté de développement de l'Afrique australe ; et de conserver l'habitat naturel et les écosystèmes des zones côtières et marines du golfe du Mexique.

12. Grâce à l'aide que l'ONUDI apporte aux États Membres pour qu'ils remplissent leurs obligations au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et de la Convention de Minamata sur le mercure, y compris pour élaborer des plans de mise en œuvre et des plans d'action nationaux, il a été possible d'éliminer ou de mettre en sûreté plus de 90 000 tonnes de déchets et de produits chimiques dangereux, ainsi que d'éviter l'émission de 185 000 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone au cours de la période considérée.

13. L'ONUDI a largement contribué à faire progresser l'adoption de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. L'atelier sur les plans d'exécution de l'Amendement de Kigali s'est tenu en juin 2023 à Vienne (Autriche) avec la participation de 55 pays et organisations internationales. Par ailleurs, à sa 92<sup>e</sup> réunion tenue à Montréal en 2023, le Comité exécutif du Fonds multilatéral a approuvé le premier plan mondial d'exécution de Kigali relatif aux hydrofluorocarbones pour le Cameroun, dont l'ONUDI est l'agence d'exécution.

### III. Analyse, recherche et services de conseil stratégique

14. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a aidé les États Membres à élaborer plus de 80 documents stratégiques et politiques sur l'efficacité énergétique industrielle, les normes de performance énergétique, la mobilité électrique et les incitations au développement de la bioénergie. Elle a également appuyé l'élaboration d'une politique régionale d'efficacité énergétique pour la Communauté d'Afrique de l'Est, en collaboration avec le centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour l'Afrique de l'Est.

15. Faisant fond sur les enseignements tirés de la coopération technique, l'ONUDI a publié en 2022 un rapport de synthèse intitulé « Unlocking the Bioethanol Economy »<sup>1</sup> (Élargir l'économie du bioéthanol) et « Technical Guidelines for Integrated Applications of Electric Vehicles and Renewable Energy » (Lignes directrices techniques pour les applications intégrées des véhicules électriques et des énergies renouvelables)<sup>2</sup>.

16. En 2023, l'ONUDI a soutenu la présidence indienne du G20 en fournissant une analyse de mesures peu onéreuses pour parvenir à la décarbonisation industrielle et à l'adoption de l'hydrogène propre comme carburant du futur, et participé aux événements et dialogues connexes.

17. L'ONUDI assure le secrétariat conjoint du Conseil des ingénieurs au service de la transition énergétique, un organe consultatif indépendant rattaché au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. En 2023, le Conseil a préparé des notes analytiques sur l'hydrogène, l'interconnexion des réseaux régionaux, la numérisation et son rôle dans la transition vers l'énergie verte, et les voies de décarbonisation pour différents secteurs.

18. Sur la base d'une évaluation technique complète, l'ONUDI, en collaboration avec le Centre du Pacifique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique,

<sup>1</sup> [www.unido.org/sites/default/files/files/2022-08/UNIDO\\_Ethanol\\_Summary\\_Report\\_screen.pdf](http://www.unido.org/sites/default/files/files/2022-08/UNIDO_Ethanol_Summary_Report_screen.pdf).

<sup>2</sup> [www.unido.org/sites/default/files/files/2022-10/TehcnicalGuidelines\\_for\\_EV\\_RE\\_Intergration-compressed.pdf](http://www.unido.org/sites/default/files/files/2022-10/TehcnicalGuidelines_for_EV_RE_Intergration-compressed.pdf).

a élaboré un document d'orientation régionale sur les solutions de mobilité électrique intégrées, y compris les objectifs connexes à atteindre d'ici 2030 et 2050.

#### **IV. Élaboration de normes**

19. Dans le cadre de l'initiative de décarbonisation profonde de l'industrie du Groupe ministériel sur l'énergie propre, l'ONUDI continue de diriger les efforts visant à harmoniser les normes de comptabilisation du carbone pour l'acier, le ciment et le béton, ainsi que les critères d'évaluation de l'impact environnemental et de la durabilité des produits à faibles émissions.

20. En novembre 2022, en partenariat avec la Commission européenne et le Parlement du climat, l'ONUDI a réuni plus de 100 parlementaires d'Afrique et d'Asie à Louxor (Égypte) pour débattre des bonnes pratiques dans l'élaboration d'une législation compatible avec le climat qui encourage les investissements dans les énergies renouvelables.

21. L'ONUDI, en coopération avec la Suède et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, aide les pays d'Afrique à adopter des normes minimales de performance énergétique pour les produits d'éclairage, les réfrigérateurs ménagers et les climatiseurs.

22. L'ONUDI coopère avec l'Organisation internationale de normalisation en vue d'élaborer une norme internationale sur la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'hydrogène.

#### **V. Mobilisation et promotion de partenariats**

23. Conformément à la résolution GC.18/Res.7, l'ONUDI a organisé des réunions régionales sur l'économie circulaire en septembre 2022 et tenu une réunion d'information pour les États Membres en mars 2023. Elle a également coorganisé des manifestations parallèles sur l'économie circulaire lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable, ainsi que des réunions de haut niveau de l'Alliance mondiale pour une économie circulaire et une utilisation efficace des ressources en 2022 et 2023.

24. En collaboration avec l'Autriche et l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes, l'ONUDI a modifié la structure du Forum de l'énergie de Vienne afin de tirer un meilleur parti des synergies entre la transition vers l'énergie verte et l'action en faveur du climat. Le Forum se tiendra en novembre 2023 sous son nouveau nom : le Forum international de Vienne sur l'énergie et le climat<sup>3</sup>.

25. L'ONUDI a organisé un dialogue de haut niveau sur la décarbonisation de l'industrie en marge de la réunion du Groupe ministériel sur l'énergie propre tenue en juillet 2023 à Goa (Inde), où elle a appelé au déblocage des fonds nécessaires au financement de la décarbonisation de l'industrie dans les pays en développement et les économies émergentes.

26. L'ONUDI a collaboré étroitement avec les présidences de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour organiser des événements sur des sujets en rapport avec l'industrie.

27. L'ONUDI et ses partenaires ont lancé l'Alliance mondiale pour l'énergie marine (Global Ocean Energy Alliance) à la Conférence sur l'océan, qui s'est tenue en juin 2022 à Lisbonne (Portugal). L'Alliance répondra aux besoins des petits États insulaires en développement et des pays côtiers en développement en matière d'accès à la technologie, au financement et aux compétences spécialisées dans le domaine de l'énergie marine.

---

<sup>3</sup> [www.ivecf.org/](http://www.ivecf.org/).

28. À la septième Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en août 2023 à Vancouver (Canada), l'ONUDI a participé à plusieurs séances plénières et tables rondes de haut niveau, et organisé des événements parallèles sur l'innovation technologique en matière de climat, l'hydrogène propre et le lien entre biodiversité et industrie. Grâce à des consultations stratégiques avec les États Membres et les partenaires tenues en marge de l'Assemblée, l'ONUDI a confirmé plusieurs projets potentiels financés par le FEM qui aideront les pays à relever leurs défis urgents en matière d'environnement et de climat.

## VI. Perspectives

29. La stratégie en matière de changement climatique de l'ONUDI, élaborée conformément à la résolution GC.19/Res.2 et approuvée par le Conseil du développement industriel à sa cinquante et unième session, guidera les travaux de l'Organisation en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, une fois qu'elle aura été approuvée par la Conférence.

30. Faisant fond sur son expertise en matière d'accélération de la commercialisation des innovations technologiques, l'ONUDI gèrera le projet Accelerate-to-Demonstrate Facility, un dispositif bénéficiant du soutien du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qui accordera des subventions aux entreprises proposant des solutions technologiques innovantes afin d'accélérer leur adoption à grande échelle. En outre, l'ONUDI élargira son portefeuille de projets d'innovation en matière d'adaptation au climat.

31. En réponse à l'augmentation de la demande mondiale de technologies fonctionnant à l'énergie verte et à la nécessité de sécuriser les chaînes d'approvisionnement critiques en matières premières, l'ONUDI lancera un programme mondial sur l'industrialisation verte et les chaînes de valeur des énergies propres au prochain Forum international de Vienne sur l'énergie et le climat.

32. Afin de tirer parti de l'ingéniosité et des ressources de l'industrie et du secteur privé pour faire face à la triple crise planétaire que constituent le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, l'ONUDI va élaborer des approches stratégiques et élargir ses services aux États Membres dans les domaines du lien entre industrie et biodiversité et des chaînes de valeur du plastique. Grâce à son expertise dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture, de la biotechnologie marine, de l'énergie marine et du commerce, l'ONUDI entend se positionner comme un acteur important de l'économie bleue, afin de promouvoir l'utilisation durable, la gestion et la conservation des ressources aquatiques en vue de favoriser la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et la santé de l'environnement.

## VII. Mesure à prendre par la Conférence

33. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations contenues dans le présent rapport et fournir des orientations sur les travaux futurs dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et de l'économie circulaire.